

MARLY, le 24 mars 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 22 MARS 2023
Sous la Présidence de
Odile JACOB-VARLET
Vice-Présidente du C.C.A.S.
Maire Adjointe de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. ROTHEA, MOREL
Nombre de membres présents	: 08		Mmes. HETHENER, HANSE, JACOB-VARLET
Nombre de suffrages exprimés	: 10		KUNTZ, LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absents excusés :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme KUNTZ)
Absents ayant donné procuration	: 02		M. HORY (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absente :</u>	Mme MOREAU

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 15 mars 2023

XVI – Demandes de subventions

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, **d'ACCCORDER** le versement d'une subvention à :

- ♦ **Club Sanzal Plamat**
 - **650,00 €** (six cent cinquante euros)
- ♦ **Les Restaurants du cœur**
 - **1 000,00 €** (mille euros)

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, **d'AJOURNER** le versement d'une subvention à :

- ♦ **La Croix Bleue**
 - Ajournement de la demande dans l'attente de précisions sur les actions menées et prévues sur Marly en 2023

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 24 mars 2023
Pour extrait conforme, Marly, le 24 mars 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales